

Faculté de Médecine et de Sciences de la Santé
MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
Master Evaluation et Prévention des Risques Professionnels - M1 EPRP
Année universitaire 2024-2025

Validé en conseil de faculté le 19 septembre 2023
Validé à la CFVU du 19 septembre 2023

Master 1 EPRP

Conditions pour valider le M1 : parcours Evaluation et prévention des risques professionnels:

La présence aux examens est obligatoire.

Pour toutes les UE(s), l'étudiant doit obligatoirement avoir une note supérieure ou égale à 6/20 pour valider son semestre

Si un étudiant a une moyenne générale $\geq 10/20$ au semestre, mais une note $\leq 6/20$ pour une ou plusieurs des UE, alors il ne valide ni cette UE ni le semestre.

Le master est semestrialisé : au sein d'un semestre, les UE se compensent entre elles.

Les semestres ne se compensent pas entre eux.

Le redoublement n'est pas automatique et est soumis à la décision souveraine du jury.

SEMESTRE 7 - Master I EPRP							SESSION 1												SESSION 2											
							Contrôle Continu				Contrôle terminal				Etudiants bénéficiant d'aménagement aux modalités d'évaluation				Contrôle Continu				Contrôle terminal				Etudiants bénéficiant d'aménagement aux modalités d'évaluation			
Intitulé de l'élément pédagogique		Nature : CM/TD/TP	ECTS	Caractère de l'épreuve	Intervenant	Coefficient	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient	Quotité	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient	Quotité	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Coef	CODES EPREUVES	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient	Quotité	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient	Quotité	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Coef	
UE 1 - PVP (Anglais - Techniques d'expression - Insertion professionnelle)		24h TD	6	Obligatoire		2					Ecrit	1h30	2 (1+1)		Ecrit	1h30	3						Ecrit	1h30	3					
Anglais/Communication						1					Oral	15 min	1 (0,5+0,5)																	
UE 2 - Initiation au questionnement Ethique		24h CM	4	Obligatoire		2					Ecrit	3h	2		E	3 h	2						Ecrit	2h	2					
UE 3 - Méthodologie		24h CM	5	Evaluation au moment des rendus des travaux demandés aux étudiants																										
UE 4 - Santé des populations		24h CM + 12h TD	6			3	Obligatoire (contrats péda pour ceux ayant déjà validé ces matières)				Ecrit	3h	3		E	2h	3						Ecrit	3h	3					
UE 5 - Promotion de la santé		21h CM	3	Obligatoire		2					Oral	1h	2										Oral	1h	1,5					
UE 6 - Introduction aux psychologies		24h CM	3	Obligatoire		2					Ecrit	2h	2		E	2h	2						Ecrit	2h	1,5					
UE 7 - Introduction à la sociologie		24h CM	3	Obligatoire		2					Ecrit	2h	2		E	2h	2						Ecrit	2h	1,5					

SEMESTRE 8 - Master I EPRP							Contrôle Continu												SESSION 2										
							Contrôle Continu				Contrôle terminal				Etudiants bénéficiant d'aménagement aux modalités d'évaluation				Contrôle Continu				Contrôle terminal				Etudiants bénéficiant d'aménagement aux modalités d'évaluation		
Intitulé de l'élément pédagogique		Nature : CM/TD/TP	ECTS	Caractère de l'épreuve	Intervenant	Coefficient	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient	Quotité	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient	Quotité	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Coef		Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient	Quotité	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient	Quotité	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Coef
UE 8 - PVP (Anglais - Techniques d'expression - Insertion professionnelle)		24h TD	6	Obligatoire		3					Ecrit	1h30	3 (1,5+1,5)		Ecrit	1h30	3						Ecrit	1h30	3				
UE 9 - Santé au travail		24h CM / 24h TD	10	Obligatoire		5					Ecrit	3h	5		E	3h	5						Ecrit	3h	5				
UE 10 - Travail de synthèse avec recherche bibliographique		12h TD	6	Obligatoire		3,5	Rédaction d'un rapport et présentation orale				Ecrit	30 mm	3,5 (2+1,5)		Ecrit	30mm	3,5						Oral	20 mm	3,5				
UE 11 - Toxicologie d'organes		30h CM	4	Obligatoire		2					Ecrit	1h	2		E	1h	2						Ecrit	1h	2				
UE 12 - Agents toxiques		24h CM	4	Obligatoire		2					Ecrit	1h	2		E	1h	2						Ecrit	1h	2				

□